



**Un manuel d'établissement de partenariats avec  
la collectivité:**

**Projet de sensibilisation du public à la violence  
familiale au moyen de partenariats  
communautaires**

## Remerciements

Ce guide est une initiative du Comité provincial On vous tient à cœur anciennement connu sous le nom Comité directeur du projet de sensibilisation du public à la violence familiale au moyen de partenariats communautaires. Le comité reconnaît la précieuse collaboration de ses membres, tant au niveau de la communauté que du gouvernement, pour susciter un engagement, offrir des suggestions et concevoir l'encadrement pour une campagne provinciale de sensibilisation sur la violence familiale.

Nous remercions les bailleurs de fonds de la première heure; Santé Canada et le Fonds de services aux victimes. Nous remercions également le ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick pour son soutien et les contributions non financières qu'il nous a accordées. Le YWCA a également contribué au projet en fournissant des trousseaux pour les campagnes de sensibilisation du public.

Publié par :

**Comité provincial On vous tient à cœur**  
a/s de Fondation Muriel McQueen Fergusson  
C.P. 50 000  
Fredericton, Nouveau-Brunswick  
E3B 6C2  
Téléphone : (506) 472-5085  
Télécopieur : (506) 472-5084  
Courriel : [mmff@unb.ca](mailto:mmff@unb.ca)

octobre 2003

ISBN 1-55137-967-8

## Sommaire

### Introduction

**Section 1**    **Buts et stratégies: Élaboration d'un plan stratégique pour l'établissement de partenariats avec la collectivité**

- ◆ Montre la valeur des partenariats avec la collectivité.
- ◆ Explique comment divers groupes et particuliers peuvent travailler ensemble, choisir des buts communs et coopérer à une campagne de sensibilisation du public aux questions posées par la violence familiale.
- ◆ Suggère des moyens d'élaborer un plan stratégique avec la participation de partenaires appartenant à la collectivité.

**Section 2**    **Établissement de partenariats : Guide pratique pour l'établissement de partenariats avec les entreprises et la collectivité**

- ◆ Suggère des moyens pratiques de mettre sur pied et de promouvoir des partenariats avec les entreprises et la collectivité.
- ◆ Précise, point par point, la marche à suivre pour une planification efficace des activités.
- ◆ Décrit certaines réactions de la collectivité et des entreprises en matière de sensibilisation des groupes aux problèmes et aux enjeux posés par la violence familiale et à leur solution.

**Section 3**    **Faits dignes de remarque sur le Comité provincial On vous tient à coeur**

**Section 4**    **Ressources**

- ⇒ Décrit le matériel pédagogique, les ressources, les bandes vidéo et d'autres documentations pouvant être utiles pour une campagne de sensibilisation à la violence familiale.

## Introduction

### Quelle est l'origine de la campagne pour l'établissement de partenariats avec la collectivité,

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement et les groupes communautaires conviennent de l'importance de lutter contre la violence familiale. Tant les gouvernements fédéral et provincial que les organismes sans but lucratif, les groupes de femmes, les fournisseurs de service, les intervenants d'urgence et autres font des efforts continus et ont lancé des initiatives de sensibilisation du public afin de résoudre ces questions. Malgré tout, un groupe peut ne pas connaître les meilleures méthodes utilisées par d'autres organismes. De même, les victimes peuvent ignorer qu'il existe des possibilités d'interventions. Pour une plus grande efficacité, nous devons coordonner ces efforts et leur donner une base communautaire. Dans ce but, des personnes représentant plusieurs ministères et des groupes communautaires se sont réunies en 1993 pour constituer, à l'échelle provinciale, un Comité directeur du Projet de sensibilisation du public à la violence familiale au moyen de partenariats avec la collectivité. Ce comité avait pour mission de trouver des moyens de promouvoir des efforts coordonnés venant de la collectivité elle-même en vue de cette initiative intitulée : « **Partenariats avec la collectivité: Les communautés unies contre la violence** ».

### Signification du terme « violence familiale »

Il existe de nombreuses définitions de la violence familiale. [Voir des exemples à la Section 4]. Toutes ces définitions ont trait à l'agression et aux mauvais traitements infligés par des personnes ayant des relations intimes ou familiales avec la victime. L'agression peut être de nature physique, sexuelle, affective ou financière. La violence familiale se produit partout et touche des personnes de tous les milieux. Les femmes, les enfants et les personnes âgées sont les plus vulnérables et les plus exposés. Quelle que soit sa forme, la violence familiale est un mal, et dans de nombreux cas un crime.

Par exemple, toutes les personnes dans les cas suivants sont victimes de violence familiale :

- une femme bousculée ou frappée par son époux
- un enfant physiquement, sexuellement ou mentalement maltraité par un membre de sa famille
- une personne âgée délaissée ou maltraitée physiquement, mentalement ou financièrement
- toute personne constamment humiliée et rabaisée par les membres de sa famille
- une personne que son partenaire intime force ou oblige à avoir des contacts sexuels non désirés
- une personne dont l'époux contrôle tous les aspects de sa vie, y compris ses activités, ses amitiés et son argent
- un enfant qui est témoin d'attaque, de mauvais traitements ou d'humiliation d'un parent par l'autre parent
- une personne subissant les menaces de son partenaire, à son endroit et à celui de ses enfants, ses biens ou ses animaux familiers.

### **Financement de la campagne**

Initialement, le Comité directeur a élaboré une proposition et fait une demande de financement auprès de Santé Canada. Il a aussi obtenu des subsides du Fonds de services aux victimes du Nouveau-Brunswick et un appui non financier du ministère provincial de la Justice. Le YWCA a mis sa trousse « Il faut dire non à l'agression » à la disposition des projets pilotes.

Pour appuyer la campagne, le Comité a commandité le dessin d'un logo et la production d'une bande vidéo illustrant les moyens de promouvoir un message social. Toute campagne menée dans la province peut utiliser ces outils. En janvier 1995, le Comité a embauché une coordonnatrice de projet et deux projets particulièrement dynamiques démarraient à Woodstock et à Shediac.

L'expérience vécue par Woodstock et Shediac au cours de l'établissement de partenariats avec la collectivité devrait aider d'autres collectivités à lancer des projets de sensibilisation similaires. De tels partenariats constituent un cadre qui permet à une collectivité d'élaborer et d'exécuter son propre « plan stratégique » pour combattre la violence familiale. C'est en trouvant des solutions locales à ce problème complexe et coûteux qu'une collectivité réussira à obtenir l'aide matérielle, les fonds et le soutien moral des résidents, des entreprises, et d'autres partenaires communautaires dans la région. C'est la seule façon d'assurer le succès d'un projet de sensibilisation du public de grande envergure.

## **Quel but se propose la campagne de partenariats avec la collectivité?**

Le but de toutes les collectivités qui travaillent ensemble pour établir un **partenariat avec la collectivité** est de sensibiliser davantage le public à la violence familiale et aux solutions à ce problème. Par partenariat, nous entendons les alliances forgées entre les représentants du gouvernement, les fournisseurs de service et la collectivité tout entière. Le concept suggère des efforts collectifs pour mettre en place des stratégies positives en vue d'aider les particuliers, les familles et toute la collectivité à comprendre l'importance de régler les différends sans violence ou abus. Il se fonde sur la prémisse que nous devons tous prendre suffisamment la question à coeur pour nous déclarer contre la violence familiale. En encourageant la tolérance zéro au moyen de diverses initiatives positives, nous pouvons instruire le public et aider les personnes les plus exposées.

## **Comment les collectivités peuvent-elles participer à une campagne de partenariat avec la collectivité?**

On pourrait élaborer un plan stratégique communautaire. Vos stratégies devraient aider la population à se rendre compte des points suivants : la violence familiale existe dans toutes les collectivités; elle a des effets sur la vie de toutes les personnes qu'elle touche et sur la collectivité tout entière; il existe des ressources pour aider les victimes. La violence familiale est toujours un mal et nous devons tous nous y opposer ouvertement. Ensemble, il nous est possible de démasquer les mythes et d'examiner les effets de la violence familiale sur les particuliers et sur la collectivité. Bien que l'objectif soit le même partout, chaque collectivité doit évaluer sa propre situation, ses ressources et ses besoins. Grâce à la souplesse de cette approche, il est possible d'élaborer des plans fondés sur des projets et des activités adaptés à la collectivité et, par conséquent, de mettre en place des stratégies innovatrices et appropriées pour la campagne de sensibilisation.

## **But du manuel**

Ce manuel a pour but de vous aider à dresser un plan stratégique pour une campagne de sensibilisation dans votre communauté. Il propose des suggestions pratiques que les membres de votre collectivité peuvent utiliser pour sensibiliser davantage le public au problème. Il peut aussi vous aider à offrir une aide plus efficace aux victimes de la violence familiale. Il encourage les membres de la collectivité à collaborer à l'élaboration et à l'exécution d'un plan stratégique. En privilégiant l'établissement de partenariats solides avec toute la collectivité, nous pourrions plus facilement coordonner les divers efforts locaux et nous concentrer sur notre préoccupation commune, c'est-à-dire combattre la violence familiale.

### À qui s'adresse ce manuel?

À vous. Il n'est pas nécessaire de savoir parler en public ou d'avoir une grande expertise en violence familiale. La seule qualification nécessaire est un engagement à rassembler des personnes intéressées à dresser un plan stratégique pour votre collectivité. Lisez ce manuel.. N'hésitez pas à adapter les conseils de planification et les suggestions pratiques qui devraient vous aider à coordonner un plan stratégique visant à établir **un partenariat avec la collectivité** dans votre région pour lutter contre la violence familiale et trouver des solutions à ce problème.

### Qui devrais-je inviter à participer à ce projet?

Votre collectivité comprend probablement de nombreuses personnes qui seraient intéressées à participer à une campagne visant à établir **un partenariat avec la collectivité**. Adressez-vous aux fournisseurs de service, aux personnes travaillant dans les services de santé physique et mentale, aux intervenants des services sociaux et de counseling, aux enseignants, aux parents, aux cabinets juridiques, à la police, aux groupes de femmes, aux entreprises, aux représentants municipaux, aux clubs philanthropiques et à toute personne intéressée qui pourrait jouer un rôle dans la sensibilisation de la collectivité aux problèmes de la violence familiale et à leur solution.